



**PRÉFET  
DU NORD**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Préfecture du Nord**

Direction de la Réglementation et de la Citoyenneté  
Bureau de la Citoyenneté  
Section associations / CNI-passeports

**Pièces justificatives à présenter pour toute demande de titre**

**Carte Nationale d'Identité**

	1 <sup>re</sup> demande	Renouvellement
N° de la pré-demande et/ou QR code obtenu à la fin de la démarche	X	X
Photo d'identité de moins de 6 mois et ressemblante	X	X
Justificatif de domicile de moins d'un an	X	X
Passeport sécurisé valide ou périmé de moins de 5 ans	X	X si CNI périmée de plus de 5 ans, perdue ou volée
Acte de naissance de moins de 3 mois sauf si production d'un passeport en cours de validité ou périmé de moins de 5 ans	X	X si CNI périmée de plus de 5 ans, perdue ou volée et pas en possession de passeport en cours de validité ou expiré depuis moins de 5 ans
Justificatif de nationalité française, uniquement si pas en possession de passeport sécurisé ou périmé de moins de 5 ans et si la nationalité ne ressort pas de l'acte de naissance	X	
Carte d'identité actuelle		En cas de vol : déclaration de vol (réalisée en gendarmerie ou en commissariat)  En cas de perte : déclaration de perte (réalisée lors du dépôt du dossier en mairie)
Timbre Fiscal de 25 €		Uniquement en cas de perte ou de vol

Pour un mineur : – Justificatif de domicile des parents de moins d'1 an (original + photocopie)  
– pièce d'identité du parent qui fait la demande (original + photocopie)

## Passeport

	1 <sup>re</sup> demande	Renouvellement
N° de la pré-demande et/ou QR code obtenu à la fin de la démarche	X	X
Photo d'identité de moins de 6 mois et ressemblante	X	X
Justificatif de domicile de moins d'un an	X	X
Carte nationale d'identité en cours de validité ou périmée de moins de 5ans	X	X si passeport périmé de plus de 5 ans, perdu ou volé
Acte de naissance de moins de 3 mois sauf si CNI en cours de validité ou si le lieu de naissance est une ville dont l'état civil est dématérialisé	X	X si passeport périmé de plus de 5 ans, perdue ou volée et pas en possession de passeport en cours de validité ou expiré depuis moins de 5 ans
Justificatif de nationalité française (uniquement si pas en possession de pièce d'identité valide ni d'acte de naissance)	X	
Carte d'identité actuelle		En cas de vol : déclaration de vol (réalisée en gendarmerie ou en commissariat)  En cas de perte : déclaration de perte (réalisée lors du dépôt du dossier en mairie)
Timbre Fiscal de 86 €	X	X

Pour un mineur : – Justificatif de domicile des parents de moins d'1 an ( original + photocopie)  
– pièce d'identité du parent qui fait la demande ( original + photocopie)  
– timbre fiscal de 17 € pour un mineur entre 0 et 14 ans  
de 42 € pour un mineur entre 15 et 17 ans